

Préparation Habilitation électrique B1V exécutant électricien, basse tension Formation INITIALE

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

SIRO FORMATION MORLAAS
Louis-Philippe PEREIRA
06.76.53.45.49
lp.pereira@sasu-control.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle
Épreuves écrites
Épreuves orales

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Savoir lire et comprendre le français

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Travaux sur les ouvrages et installations électriques. Types d'opérations : création, modification d'une installation ; remplacement d'un coffret, armoire ; etc Capacité pour le salarié à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique les tâches qui lui sont confiées Descriptif général des compétences constituant la certification Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation (armoire, local ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique Avoir un comportement adapté à la situation (risques) Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de chantier, du chargé de travaux ou de l'employeur. Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux Maitriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique Baliser et surveiller la zone des opérations Identifier, vérifier et mettre en oeuvre les équipements de protection collective (nappe isolante, écran etc.) Identifier et mettre en oeuvre les équipements de protection individuelle

Contenu et modalités d'organisation

La formation doit comprendre une partie théorique et une partie pratique Elle peut être réalisée dans l'entreprise ou par un organisme extérieur. La partie pratique doit être réalisée de préférence dans l'environnement habituel de l'apprenant ou, à défaut, dans un environnement de travail simulé aussi proche que possible du réel. La durée de la formation pratique doit représenter au minimum 25 % de la durée totale de la formation. Les formateurs, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise doivent posséder : Une connaissance de base en prévention Une compétence technique Une bonne pédagogie adaptée à un public d'adultes Un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée ou disposition équivalente pour les travailleurs indépendants ou employeurs

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**
Commentaires sur la parcours personnalisable **3 journées de 7 heures**

Validation(s) Visée(s)

Habilitation électrique B1V exécutant électricien, travaux au voisinage, basse tension
- Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00438311	du 01/01/2022 au 31/12/2024	Saint-Médard- d'Eyrans (33)	SIRO FORMATION MORLAAS		Non éligible	
00331743	du 01/01/2022 au 31/12/2023	Saint-Médard- d'Eyrans (33)	SIRO FORMATION MORLAAS		Non éligible	
00262170	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Saint-Médard- d'Eyrans (33)	CONTROL FORMATION SAINT MEDARD D'EYRANS		Non éligible	
00449603	du 01/03/2024 au 31/12/2024	Hasparren (64)	SIRO FORMATION HASPAREN		Non éligible	

00537630

du 31/12/2024 au
31/12/2025

Saint-Médard-
d'Eyrans (33)

SIRO FORMATION
MORLAAS

Non
éligible

FPC